

BPC sur le site de Reliance

Toutes les matières contaminées retirées du site d'ici Noël

POINTE-CLAIRE, le 16 décembre 2013 – Le maire de la Ville de Pointe-Claire, Monsieur Morris Trudeau, et les élus du conseil municipal sont heureux d'annoncer aux citoyens et citoyennes que toutes les matières contaminées aux biphényles polychlorés (BPC) entreposées illégalement sur le site de la compagnie Reliance, du boulevard Hymus, auront été retirées d'ici Noël.

Comme ils s'y étaient engagés depuis la mise au jour, en août dernier, de l'important entreposage illégal de produits toxiques sur ce site industriel situé à proximité d'un secteur résidentiel, les élus de la Ville de Pointe-Claire assurent un suivi systématique de sa décontamination et de sa réhabilitation.

En septembre dernier, le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), Monsieur Yves-François Blanchet, avait annoncé, conjointement avec le maire et tous les membres du conseil municipal, l'élimination sécuritaire de la totalité des BPC dans les semaines et mois à venir.

« Dès octobre, les produits les plus contaminés ont été retirés et éliminés de façon sécuritaire à la seule installation accréditée au Canada pour le faire, soit l'incinérateur provincial de la ville de Swan Hills, le *Alberta Special Waste Treatment Facility*. Depuis une semaine, la firme Sanexen Services Environnement s'affaire à l'élimination de toutes les matières toxiques encore présentes sur le site », a précisé le maire Trudeau.

Ces travaux visent principalement la vidange de transformateurs, la disposition de conteneurs d'eaux huileuses, de conteneurs de sols contaminés, des liquides contenus dans les transformateurs situés à l'extérieur ainsi que des barils présents dans le bâtiment.

Un appel d'offres public gouvernemental pour la caractérisation des sols sur l'ensemble de la propriété et l'élaboration de scénarios de réhabilitation du site est en préparation. Les travaux de caractérisation pourraient être réalisés au printemps prochain et seront suivis de mesures appropriées pour la réhabilitation complète du terrain.

Le conseil de la Ville de Pointe-Claire invite les citoyens à consulter le site Web de la Ville afin de suivre l'évolution du dossier au www.ville.pointe-claire.qc.ca

-30-

Source : Ville de Pointe-Claire

Renseignements: Jean Maurice Duddin, Astérisme relations publiques et communication, 514 771-5777
jmduddin@asterisme.com



POINTE-CLAIRE